

Lettre à nos Sœurs de la MMF & du Monde

NOUS, FEMMES KANAK, AUTOCHTONES & ALLIÉES DE KANAKY, NOUS EN APPELONS À VOTRE SOLIDARITÉ FÉMINISTE INTERNATIONALE SUR LA SITUATION VIOLENTE ET INQUIÉTANTE QUE NOUS TRAVERSONS ACTUELLEMENT SUR NOS TERRES.

RÉSULTAT D'UNE COLONISATION DEPUIS LA PRISE DE POSSESSION EN 1853 SUIVIE D'INTERVENTIONS DITES CIVILISATRICES SUCCESSIVES DE L'ARMÉE POUR "PACIFIER" LES KANAK (ALORS CONSIDÉRÉ·ES COMME SAUVAGES) ET D'UNE ACCÉLÉRATION DE RECOLONISATION DE PEUPLEMENT ORCHESTRÉE PAR L'ÉTAT FRANÇAIS AVEC UNE REFORMULATION NÉOLIBÉRALE DEPUIS 2020 À LA NOMINATION DE SÉBASTIEN LECORNU SOUS EMMANUEL MACRON, **NOUS SUBISSONS DEPUIS LE 13 MAI 2024, UNE VASTE OPÉRATION DE RÉPRESSION COLONIALE AVEC UN DÉPLOIEMENT MASSIF DES FORCES ARMÉES FRANÇAISES SUR UN TERRITOIRE DÉJÀ EN PROCESSUS DE MILITARISATION.**

NOUS VOUS ALERTONS PARTICULIÈREMENT SUR :

- LE **RISQUE GÉNOCIDAIRE** IDENTIFIÉ À TRAVERS DIFFÉRENTS MARQUEURS
- LA **NÉCESSITÉ DE PROCÉDER À LA RÉOUVERTURE DES AÉROPORTS ET VOLS COMMERCIAUX DE NOUMÉA POUR LE BIEN-VIVRE DE TOUSTES.**

CE DOSSIER PERMET DE DÉVELOPPER **NOS PRÉOCCUPATIONS MAJEURES, NOS REVENDICATIONS & DEMANDES D'ACTIONS** CONJOINTES ET SIMULTANÉES DE CHAQUE COORDINATION NATIONALE DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES ET VOS COLLECTIFS RESPECTIFS POUR QUE CESSE CETTE SITUATION.

Quelques ancrages	2
Nos préoccupations majeures	3
Alerte sur le risque génocidaire	3
<i>Contexte général</i>	4
<i>5 marqueurs matériels du risque génocidaire</i>	6
<i>Intention génocidaire</i>	13
Soulagement des personnes coincées sur le territoire pour le bien-vivre de tout le monde	15
Nos revendications & nos demandes d'actions	16

QUELQUES ANCRAGES

Sur Nous :

Dans ce dossier et dans nos échanges, nous utilisons le mot Autochtone plutôt qu'Indigène pour deux raisons :

- Autochtone est le mot qui signifie « indigène sous occupation d'une puissance administrante », ce qui est encore le cas actuellement.
- Nous situer en regard du droit international et du droit français (La France a ratifié la Charte des Nations Unies sur les Droits des peuples autochtones, le 13/09/2007)

Mais : il est important pour nous de dire que dans notre quotidien, nous ne nous définissons ni comme l'un, ni comme l'autre mais comme Kanak.

Sur Kanaky :

Nouvelle-Calédonie est le nom de la colonie, nous parlons de Kanaky.

Kanaky est sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser depuis 1986

Quand nous disons Kanaky, nous nous inscrivons dans la vision de Pierre Declercq, premier martyr blanc assassiné par l'Etat Colonial Français, partagée le 22 juin 1979 dans Les Nouvelles Calédoniennes : « Le terme kanak ne désigne pas une ethnie ni une race. L'objectif d'une société kanak signifie la construction d'un peuple multiracial, solidaire et fraternel. Cela ne veut pas dire que la future société sera entièrement mélanésienne. Le droit à la différence sera respecté mais nous ferons en sorte que cela n'entraîne pas de rapport de domination d'une ethnie sur l'autre. »

Sur les résultats des référendum d'accès à l'indépendance :

Vous risquez d'entendre qu'il y a eu trois référendum de vote pour l'indépendance avec la conclusion : « à chaque fois, le peuple calédonien a voté non. ». Nous allons donc remettre un peu de contexte face à cette manœuvre de désinformation.

1. Le peuple calédonien n'existe pas. Dans les Accords de Nouméa, le seul peuple reconnu et mentionné est le peuple kanak. Nous veillons à ne jamais parler du peuple calédonien car il s'agit en fait d'un effacement du peuple kanak. Nous considérons donc qu'il y a le peuple kanak et le peuple français sur le territoire et nous parlons de citoyenneté calédonienne.

2. Les résultats des référendum qui étaient prévus par les Accords de Nouméa tous les deux ans initialement :

- 1er référendum, le 4/11/2018 : 43,3 % favorable à l'indépendance
- 2ème référendum, le 4/10/2020 : 46,7 % favorable à l'indépendance

Le troisième référendum devait avoir lieu en 2022 mais il a été avancé par l'Etat Colonial Français malgré les promesses du Premier Ministre Edouard Philippe de l'époque¹ et malgré la demande de report de la part des Indépendantistes suite à la déclaration du deuil national kanak lié au plus de 280 décès liés au COVID au sein du peuple kanak (les plus précaires et exposés-es).

Face à l'entêtement légendaire de l'Etat Colonial Français, les Indépendantistes ont appelé à un boycott massif du troisième référendum. Il y a eu 56,1% d'abstention sur ce troisième référendum + 3,5% de vote favorable à l'indépendance. Nous savons grâce aux données et à la différences de démographie entre les secteurs que plus de 90% du peuple Kanak n'a pas participé. Nous refusons donc la légitimité de ce troisième référendum auquel le peuple autochtone, premier concerné, n'a pas participé.

Une plainte a déjà été déposée auprès de la Cour Internationale de Justice, sans retour pour l'instant.

¹ « L'accord de Nouméa prévoit que, en cas de non au deuxième référendum, il est possible de tenir un troisième référendum dans les deux ans qui suivent le deuxième. Nous avons exclu que cette troisième consultation puisse être organisée entre le milieu du mois de septembre 2021 et la fin du mois d'août 2022. Il nous est collectivement apparu qu'il était préférable de bien distinguer les échéances électorales nationales et celles propres à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le choix du calendrier après la deuxième consultation constituera donc un enjeu majeur. Le Gouvernement et les forces politiques de Nouvelle-Calédonie ont à cet égard évoqué la nécessité de poursuivre le dialogue tout au long de ce processus. » Déclaration du 10 octobre 2019 à l'issue du 19e comité des signataires de l'accord de Nouméa.

NOS PRÉOCCUPATIONS MAJEURES

Alerte sur le risque génocidaire

Nous nous basons sur l'**article 211-1** du Code pénal français² en vigueur au 22 mai 2024 :

Constitue un génocide le fait, en exécution d'un **plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux**, ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire, de commettre ou de faire commettre, à l'encontre de membres de ce groupe, l'un des actes suivants : atteinte volontaire à la vie, atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique, soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe, mesures visant à entraver les naissances, transfert forcé d'enfants.

Contexte général **4**

- A. pourquoi la notion de risque génocidaire ? 4
- B. Kanaky au centre de (mauvaises) attentions 4
- C. nos signaux d'alerte « extra-Kanaky » 4

5 marqueurs matériels du risque génocidaire **6**

- A. atteinte volontaire à la vie** **6**
- B. atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique** **9**
- C. soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe** **11**
- D. mesures visant à entraver les naissances** **12**
- E. transfert forcé d'enfants** **12**

Intention génocidaire **13**

Nota Bene :

Nous avons choisi de nous référer aux critères mentionnés dans l'article pour gagner en clarté. Cependant, nous avons créé des ponts à l'intérieur de nos paragraphes car nombreux marqueurs sont reliés dans les manifestations.

² Partie législative (Art. 111-1 à 727-3) - Livre II : Des crimes et délits contre les personnes (Art. 211-1 à 228-1) - Titre Ier : Des crimes contre l'humanité et contre l'espèce humaine (Art. 211-1 à 215-3) - Sous-titre Ier : Des crimes contre l'humanité (Art. 211-1 à 213-4-1) - Chapitre Ier : Du génocide (Art. 211-1 à 211-2) - Modifié par Loi n°2004-800 du 6/8/2004 - art. 28 - JORF 7/8/2004/

Contexte général

A. POURQUOI LA NOTION DE RISQUE GÉNOCIDAIRE ?

Nous insistons sur la **notion de risque** à différents titres :

- Nous refusons de laisser passer sous silence l'amorce d'une accélération du génocide ;
- Nous refusons d'attendre davantage de marqueurs que ceux présentés dans ce dossier ;
- Nous refusons de rentrer dans une logique coloniale de hiérarchisation par le nombre des peuples victimes ou menacés par un génocide : à savoir, nous sommes comptabilisé-es à hauteur de **110 856 kanak sur notre terre = un génocide arrivera bien trop vite.**³

En l'honneur de nos martyr-es déjà assassiné-es depuis le 24 septembre 1853, de la dépopulation kanak au sein même du phénomène de dépopulation océanienne⁴ mais aussi depuis le 13 mai 2024, nous ne pouvons nous satisfaire d'attendre un assassinat de plus.

Nous souhaitons un arrêt complet du processus génocidaire le plus tôt possible dès maintenant par des pressions internationales massives.

Notre civilisation est en danger. C'est un cri de détresse qu'on vous lance. Nous sommes fortes oui, le temps le montre, mais nous sommes aussi en deuil, sidérées, dépassées, et nous avons plus que jamais besoin de toutes les pressions féministes internationales mobilisables.

B. KANAKY AU CENTRE DE (MAUVAISES) ATTENTIONS

Des éléments majeurs qu'ils soient historiques ou contemporains, relevant d'enjeux géopolitiques ou de politique intérieure néolibérale sur base d'extractivisme, nous alertent d'autant plus sur le fait que l'Etat Colonial Français n'a aucun intérêt à prendre en considération nos revendications mais au contraire, toute revendication d'autodétermination vient retarder et freiner leur projet.

- **Projet néolibéral sur base d'extractivisme** : Notre terre est riche de ressources naturelles comme le nickel, principale cause de l'exploitation minière massive (avec des conséquences abordées dans un futur paragraphe) mais la découverte de Gaz et de Pétrole remet sans arrêt la discussion d'exploration pour obtenir des données sur la table avec des ambitions d'extraction à venir (à noter : Uvea ma Futuna est sur la liste des territoires aux ressources naturelles exploitables à l'avenir)
- **Géopolitique** : Pour faire face à la Chine et à la Russie, l'Etat Colonial Français a propulsé notre terre au rang de base militaire avancée dans le Pacifique au service de l'axe Indo-Pacifique entraînant un plan de militarisation locale massive. (Processus accéléré que nous aborderons dans un futur paragraphe)

Nous sommes lucides que l'Etat Colonial Français a donc plutôt intérêt à éteindre définitivement et le plus rapidement possible toute possibilité de soulèvement, aujourd'hui ou à venir.

C. NOS SIGNAUX D'ALERTE « EXTRA-KANAKY »

Par ailleurs, au-delà des marqueurs spécifiques à Kanaky ou au peuple kanak dans la suite du document, voici d'autres indicateurs forts :

- **la France est complice de l'Etat d'Israel dans le génocide du peuple palestinien** :
 - soutien inconditionnel politique exprimé dès le départ et renouvelé à plusieurs reprises ;
 - visite des membres de son gouvernement et de la Présidente de l'Assemblée nationale à l'armée israélienne ;

³ Démographie : la population kanak était estimée entre 300 000 au plus bas à 500 000 environ. Elle a décliné dès l'arrivée des européen·nes passant à 27 000 en 1900. En 1973, la population atteignait 50 000 personnes.

⁴ Notion développée par l'archéologue Christophe Sand dans son livre « Hécatombe océanienne » qui repose sur : « il y a des constantes dans les questions de dépopulation : le problème ne se borne pas exclusivement aux maladies. Les maladies transforment les sociétés, elles créent des crises qui engendrent des guerres. (...) Aussi en raison de la déstructuration sociale, politique et symbolique liée à l'effondrement démographique. La dépopulation est aussi liée à l'infertilité. Les marins européens ont introduit la syphilis, la gonorrhée, la tuberculose. » Source : [Entretien avec Christophe Sand](#)

- aucun vote positif pour un cessez-le-feu ;
 - aucune sanction contre ses ressortissant-es qui s'engagent dans l'armée israélienne, vont empêcher les convois humanitaires ;
 - répression sévère de tout type de mobilisations en faveur du peuple palestinien ;
 - livraison d'armement (à titre de 100 000 cartouches pour fusils mitrailleurs susceptibles d'être utilisés contre des civils à Gaza) fin octobre 2023 sous l'égide de Sébastien Lecornu⁵ : « Alors que le ministère des armées n'a cessé d'affirmer, devant le Parlement et dans les médias, que la France envoyait uniquement des composants défensifs à Israël, Sébastien Lecornu a été contraint de reconnaître, mardi 26 mars, que des « *bandes de munitions* » *made in France* ont bien été acheminées vers l'État hébreu, fin octobre 2023 »⁶
- À travers ses politiques racistes et colonialistes, **l'Etat Colonial Français a participé activement à la négrophobie mondialisée** (Code Noir, Génocide du Rwanda, Histoire de l'esclavage sur le continent africain et les Antilles, et localement, l'Etat Colonial Français a appliqué ici le Code de l'Indigénat⁷ déjà en cours en Algérie et faisait appel aux BlackBird⁸ pour approvisionner en main d'œuvre ses propres mines locales et exploitations agricoles à Tahiti et en Kanaky) **et il continue à l'heure actuelle** (Exemple très contemporain : Nantes, principal port négrier français entre le XVIIe siècle et le XIXe siècle⁹, dont la mairie actuelle dirigée par Johanna Rolland, est en train de reformuler sa participation aux politiques racistes et colonialistes via la construction d'un Centre de Rétention Administrative (CRA), rien d'autre que des prisons pour personnes étrangères, malgré la lutte engagée du Collectif Isonomia Pure sur place.)
- deux facteurs à prendre en compte :
- la France, empire colonial historique n'a aucun processus décolonial pacifique à son actif et nous comprenons aujourd'hui face à la virulence rapidement organisée de la répression coloniale que **tout le processus avec les Accords de Nouméa était une manœuvre coloniale et foncièrement hypocrite d'éteindre la révolte kanak**. C'était un processus de pacification pour servir leurs intérêts et poursuivre la colonisation de peuplement. La dernière venue de Macron avec le maintien de sa ligne pour la recolonisation de peuplement à travers son annonce « L'apaisement ne peut pas être le retour en arrière » le confirme.
 - **aujourd'hui, la France est un état fasciste sur son propre territoire en Europe** : nous n'avons aucune illusion que ça pourrait se passer différemment ici.

⁵ Le même ministre qui a forcé la tenue du 3ème référendum sur l'accès à l'indépendance en 2021 en piétinant :

1/ le deuil kanak annoncé, lié aux +270 kanak mort-es du COVID,

2/ la promesse faite par Edouard Philippe que le référendum n'aurait pas lieu avant la fin des périodes électorales françaises (soit pas avant aout 2022)

Le référendum dont nous refusons la légitimité à ce jour devant les 56% d'abstention majoritairement par le peuple autochtone.

⁶ Sources : [Ici](#), [Là](#) et [Là](#))

⁷ Code qui interdisait la libre circulation aux kanak, et qui était régi par des règles permettant aux administrateurs des colonies d'appliquer des peines diverses (prison, amendes, ...) sans procès.

⁸ Au 19ème siècle, des marins et capitaines de navire parcouraient l'Océan Pacifique pour kidnapper et séquestrer des autochtones (donc kanak ici) pour le travail forcé principalement dans les plantations de canne à sucre dans le Queensland en Australie.

⁹ (1.714 expéditions négrières recensées pour plus de 550.000 captifs noirs transportés vers les colonies)

5 marqueurs matériels du risque génocidaire

A. ATTEINTE VOLONTAIRE À LA VIE

Depuis le 13 mai 2024 et jusqu'à ce jour le 30 mai 2024, nous pleurons et déplorons : 8 décès officiels. Apparemment également : 10 décès non-annoncés + 12 encore non reconnus + 6 cadavres mutilés qui ne sont pas identifiables à ce jour car méconnaissables par mutilation. Parmi ces 35 personnes : 2 wallisiens, 1 futunien et 32 kanak (2 filles et 30 garçons et hommes)

Sur les réseaux sociaux, le chiffre de 43 personnes mortes circulent. Nous n'avons pas pu confirmer mais ceci alimente notre angoisse et celles de nos proches. Une demande d'enquête pour ces assassinats et la responsabilité de l'Etat français auprès de l'ONU, d'Amnesty International et de Human Rights Watch est en cours de rédaction.

Nous n'avons aucune donnée sur le nombre réel de personnes blessées par jour mais un chirurgien de l'hôpital public local a témoigné publiquement : « des centaines de blessés. (...) On ne fait pas de la médecine, de la chirurgie à moitié. On soigne encore les patients de façon optimale. Mais après, ça reste des traumatismes balistiques, des plaies par arme à feu. Donc, oui, ça s'apparente à la chirurgie de guerre", ajoute le chirurgien qui confirme avoir pris en charge notamment des patients blessés à la tête par balle. Il confirme aussi du retard dans les interventions nécessaires. "On a un tel volume de patients qu'on n'arrive pas à faire face à toutes les interventions sur la même journée. Donc, on part au plus pressé. Là, on est plutôt sur la courbe descendante, j'ai l'impression, je l'espère en tout cas, de l'afflux de blessés", dit-il.¹⁰

- **Présence de milices coloniales armées lourdement** : Définies comme organisations paramilitaires de tout groupement de personnes détenant ou ayant accès à des armes, et susceptible de troubler l'ordre public. Historiquement présentes en Kanaky depuis la colonisation, elles ont été remobilisées toujours très rapidement à plusieurs reprises au cours de l'histoire pour chasser les personnes kanak.

Elles sont très actives depuis le 13 mai 2024, armées avec des équipements lourds, soutenues par les forces de l'ordre, le représentant de l'Etat colonial français, les forces armées françaises ainsi que par les « collectifs de citoyens » ou dits « voisins vigilants ». Ces derniers les encouragent massivement dans leurs groupes de messageries privées à continuer de les rassurer comme ils le feraient, d'autres appelant clairement à chasser les « rebelles kanak ».

Leur présence est encensée pour faire face à une prétendue insécurité, une panique morale typique des mouvements d'extrême-droite avec un narratif d'envahissement et de nécessité de défendre « leur territoire » à tout prix. A noter que « leur territoire » n'est défini que par leurs critères arbitraires et leur permettent surtout de chasser jusqu'où ils le veulent.

Les milices coloniales nous chassent et pénètrent dans tous nos quartiers à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit en toute impunité pour tuer tous les kanak qu'elles aperçoivent, traquent. Les consignes du mouvement indépendantiste ici est de rentrer dès le couvre-feu, de ne pas aller sur les terrasses, ni se montrer aux fenêtres.

Ces milices ne sont pas soumises aux consignes de l'Etat d'urgence déclaré le 14 mai 2024 par communiqué du Haut-Commissariat qui stipule : « Les mesures prises à effet immédiat : Un couvre-feu sur l'agglomération de Nouméa à compter de ce mardi 14 mai à 18h, jusque'à mercredi 15 mai à 6h ; il pourra être reconduit autant que nécessaire, Interdiction de tout rassemblement sur l'agglomération du grand Nouméa, Interdiction de transport d'armes et de port d'armes sur l'ensemble du territoire calédonien, Interdiction de vente d'alcool sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. » Il a pris fin légalement et officieusement le 28 mai 2024.

Nous avons récupéré des photos de certains de leurs équipements trouvés *au domicile d'un meurtrier de la milice sur Nouméa, ou lors d'une fouille de véhicule*. Ce n'est qu'un aperçu car il y aurait actuellement environ 120.000 armes en Kanaky.

¹⁰ Source : "Ça s'apparente à la chirurgie de guerre", témoigne un médecin de Nouméa. Article sur RTL



- **Déploiement massif de militaires** dans un processus de remilitarisation déjà entamé depuis 2022 (bâtiments militaires : remorqueurs, patrouilleurs d’outre-mer, bâtiment de soutien et d’assistance outre-mer, un engin de débarquement amphibie standard, des avions de patrouille), avec une prévision de nouveaux bâtiments militaires et d’une augmentation d’effectifs pour atteindre de 2100 à 2500 d’ici à 2030.

Mais à ce jour, l’Etat Colonial Français a spécialement déployé 2700 militaires sur le territoire où nous sommes 271 407 personnes recensées au total (dont 110 856 kanak) en 2019¹¹. A titre d’exemple de la militarisation , cet article : « Face à la situation en Nouvelle-Calédonie, le gouvernement ne modifie pas sa position. « Notre objectif est clair : rétablir l’ordre. » Le Premier ministre d’annoncer plusieurs décisions : « Nous allons renforcer le pont aérien de rétablissement de l’ordre pour déployer un millier d’effectifs de sécurité intérieure supplémentaire, en plus des 1700 effectifs qui sont déjà sur place. Concrètement, des forces du GIGN sont arrivées hier soir, venues de Polynésie. Un avion vient d’atterrir en Nouvelle-Calédonie avec 132 effectifs supplémentaires. Un avion est parti hier soir de l’hexagone avec un escadron de gendarmerie mobile et 40 forces du GIGN, soit 116 effectifs supplémentaires », a-t-il détaillé. « Cet après-midi, un avion décollera de l’hexagone avec deux escadrons de gendarmerie mobile et deux compagnies de CRS, soit 250 effectifs supplémentaires. » Un niveau de mobilisation inédit. Six escadrons supplémentaires de gendarmerie mobile seront par ailleurs déployés dans les prochaines heures, via l’aviation militaire et l’aviation civile, « y compris avec des réquisitions » pour organiser ce pont aérien. « C’est un niveau de mobilisation qui est inédit et qui illustre la détermination du gouvernement », a martelé Gabriel Attal, au pupitre. » (Source : Article) Au 27 mai 2024, suite à la venue d’Emmanuel Macron, nous apprenons que 480 gendarmes supplémentaires seront envoyés, portant ainsi le chiffre à 3180 militaires.

Ainsi qu’une équipe nommée CRS 8 une équipe de la Police Nationale spécialisée dans la gestion de la « guérilla urbaine »

Des chars, des blindés, des hélicoptères et drones de surveillances sont utilisés, également des drones qui ont largué du gaz rouge a priori étourdir les militant-es et les attaquer. Nous ne connaissons pas encore la réelle portée de ce gaz sur nous et notre environnement.

- **Attaque à nos ressources alimentaires et capacité à subsister :**
Denrées alimentaires rendues impropres à la consommation par les forces de l’ordre : nous avons reçu des témoignages venant d’une association d’aide aux familles défavorisées (donc kanak majoritairement et océaniennes de façon plus large). Témoignage retranscrit tel quel : « Les forces de l’ordre ont profiter (état d’urgence) pour procéder à une perquisition. Il y avait sur place 3 enfants de 4 à 11 ans. Tous les téléphones ont été saisi. Ils ont renversé les marmites sur le feu, ont brûlés son groupe électrogène, ont renversé du produit WC dans les congélateur sur les denrée alimentaire de l’association, jeté du lacrymogène dans les chambres

¹¹ : 271407 Habitant-es (135794H et 135613F) = 111856 Kanak (55646H + 56210F) + 65488 Européen-nes (33 599H + 31 888F) + 30731 métisses (15028H + 15703F) + 22 521 Uvéa maFutuna (11133H + 11387F) + 5366 Tahitien-nes (2584H+2782F) + 3786 Indonésien-nes (1806H+1980F) + 2313 ni Vanuatu (1203H + 1110F) + 2230 vietnamien.ne.s (1013H + 1217F) + 1181 autres asiatiques (456H + 725F) + 20298 non déclaré.e.s (10 401H + 9898F) + 5610 autres (2925H + 2685F).

(les enfants avait été déplacé heureusement). Les containers ouvert et les denrées disparu... Les locaux de l'association sont détruits. »

- mais aussi de la tribu de Bangou à Païta où les forces de l'ordre se sont introduites pour renverser la nourriture et brûlé différents endroits de cuisine et forcé les kanak à se réfugier plus haut que habituellement. Nous savons que nous n'avons accès à ces témoignages que très partiellement et en fonction de qui peut partager ou non.

Tirs sur des personnes dans des files d'attente pour aller chercher à manger pour subsister.

Incendies de nos magasins alimentaires de proximité par les milices (et suspicion des forces de l'ordre également)

Réquisitionnement des stations-service pour les Forces de l'Ordre et Forces Armées Françaises empêchant les populations de se déplacer et d'aller se ravitailler en nourriture et besoins + rationnement de la quantité d'essence.

Rationnement alimentaire pour les adultes comme pour les enfants et bébés particulièrement dans les quartiers populaires (les Quartiers Sud de Nouméa correspondant au quartier blanc bourgeois ne remontent pas de pénurie, ni de rationnement mais nous relevons des témoignages qui s'inquiètent davantage de quand leur coiffeur pourra réouvrir, et peuvent aller en terrasse ou prendre des brunch sans limite) : nous remarquons que nos forces vives sont déjà fatiguées, amaigries et affaiblies.

B. ATTEINTE GRAVE À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE OU PSYCHIQUE

La colonisation du peuple kanak a été faite de multiples massacres depuis 1853 mais elle a aussi été fortement psychologique et religieuse. Nous parlons ici de *génocide culturel* du fait de :

- écrasement de notre culture par la colonisation religieuse et par les colonisations de peuplement diversifiées sur notre terre : déconnexion de nous-mêmes, pertes de repères, de nos mythes fondamentaux, de nos langues, perte de notre organisation clanique par les déplacements de population forcée et par le grand cantonnement (dans les dites « réserves indigènes »), division au sein de notre peuple par l'aliénation mentale et l'alcoolisation comme arme coloniale de destruction massive ;
- multiples traumatismes transgénérationnels qui entravent les connaissances de notre histoire, de notre identité, de nos mythes fondamentaux et liens sacrés avec notre environnement terrestre et marin ainsi que la transmission de tout cela à notre peuple mais aussi aux autres communautés avec le sens de l'accueil, de partage et d'une multiculturalité spécifique aux peuples océaniques.

Un traumatisme durable a été reconnu dans les Accords de Nouméa¹² mais n'a jamais été clairement défini dans ses différentes manifestations bio-psycho-sociale, environnementale et culturelle à ce jour, ni jamais abordé pour amorcer un chemin de guérison collective profonde en Kanaky mais aussi pour faire face aux décisions et volontés de l'Etat Colonial Français (par exemple : nous refusons l'exploitation de nos fonds marins mais aussi ne serait-ce que l'exploration de nos fonds marins).

Des demandes de restructurations des chefferies ont fait l'objet de courriers récurrents transmis par le Sénat Coutumier et par Inaat Ne Kanaky, le Conseil National des Chefs de Kanaky : elles n'ont jamais été prises en compte.

- cadeaux empoisonnés comme :
 - des lieux spécifiques qui circonscrivent l'identité kanak à des « réserves culturelles » comme le Centre Culturel Tjibaou ou encore le Sénat Coutumier ;
 - des programmes optionnels pour certaines de nos langues¹³.

Nous ne considérons pas cela comme des avancées sérieuses mais comme des mesures de satisfaction destinées à étouffer quelques revendications.

Nous considérons en revanche que notre identité kanak n'est transmise que comme des parenthèses exotiques ou des consultations pour la forme au lieu d'être le fondement même de la société kanak que nous voulons à travers l'IKS (Indépendance Kanak Socialiste).

Ce génocide culturel est majeur pour nous car au-delà de notre mort dans ce monde, nous redoutons la mort de notre civilisation en marche via deux processus :

- la recolonisation de peuplement : une destruction progressive ;

¹² Alinéa 3 de l'Accord de Nouméa : « Le choc de la colonisation a constitué un traumatisme durable pour la population d'origine.

Des clans ont été privés de leur nom en même temps que de leur terre. Une importante colonisation foncière a entraîné des déplacements considérables de population, dans lesquels des clans kanak ont vu leurs moyens de subsistance réduits et leurs lieux de mémoire perdus. Cette dépossession a conduit à une perte des repères identitaires.

L'organisation sociale kanak, même si elle a été reconnue dans ses principes, s'en est trouvée bouleversée. Les mouvements de population l'ont déstructurée, la méconnaissance ou des stratégies de pouvoir ont conduit trop souvent à nier les autorités légitimes et à mettre en place des autorités dépourvues de légitimité selon la coutume, ce qui a accentué le traumatisme identitaire.

Simultanément, le patrimoine artistique kanak était nié ou pillé.

A cette négation des éléments fondamentaux de l'identité kanak se sont ajoutées des limitations aux libertés publiques et une absence de droits politiques, alors même que les kanak avaient payé un lourd tribut à la défense de la France, notamment lors de la Première Guerre mondiale.

Les kanak ont été repoussés aux marges géographiques, économiques et politiques de leur propre pays, ce qui ne pouvait, chez un peuple fier et non dépourvu de traditions guerrières, que provoquer des révoltes, lesquelles ont suscité des répressions violentes, aggravant les ressentiments et les incompréhensions.

La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité. Des hommes et des femmes ont perdu dans cette confrontation leur vie ou leurs raisons de vivre. De grandes souffrances en sont résultées. Il convient de faire mémoire de ces moments difficiles, de reconnaître les fautes, de restituer au peuple kanak son identité confisquée, ce qui équivaut pour lui à une reconnaissance de sa souveraineté, préalable à la fondation d'une nouvelle souveraineté, partagée dans un destin commun. »

¹³ Quatre langues sur vingt-huit peuvent être conduites de l'école primaire jusqu'au bac. Par exemple : le drehu (Lifou) est l'une des quatre langues kanak d'enseignement, et il peut ainsi être présenté comme option au baccalauréat. Il est enseigné depuis 1980 dans les classes du secondaire, depuis 1999 à l'Université locale, et, officiellement depuis 2005 dans les écoles primaires publiques.

- le risque génocidaire ici dénoncé : une destruction brutale.

Nous ne pouvons passer à côté de la destruction de notre environnement avec l'extractivisme dans nos montagnes, sur notre terre.

L'exploitation minière pour l'extraction du capitalisme a conduit et mène encore à :

- des guerres de clans avec des guerres de territoire toujours en cours pouvant mener à des meurtres ;
- pollution de notre terre, de notre air et de nos eaux ;
- déplacement de population ;
- une reformulation du Code de l'Indigénat (déjà subi durant 70 ans) via le déclenchement de l'Etat d'Urgence : manœuvre visant à parquer les kanak dans leurs domiciles et leur interdisant même l'accès à leurs propres terrasses particulières par l'intimidation (tirs de lacrymo dans leur direction qui atterrirent dans leur domicile par exemple), intrusions violentes dans les espaces privés et les domiciles. Actions documentées même après la levée officielle de l'Etat d'Urgence.

A noter que la levée officielle de l'Etat d'Urgence était inévitable sinon l'Etat aurait dû faire voter une loi. Or, la gestion politique de Kanaky par le président Macron est globalement désavouée au niveau de l'Assemblée Nationale (par l'ensemble de la Gauche mais aussi par l'Extrême-Droite qui en fait malheureusement un tremplin pour se dédramatiser à visée électorale : ce dont en tant que féministe de politique décoloniale nous ne nous réjouissons absolument pas mais critiquons avec ferveur) donc le parti de Macron n'aurait pas eu la majorité.

Toutefois, la levée officielle n'entraîne pas l'arrêt des manœuvres coloniales bien concrètes.

C. SOUMISSION À DES CONDITIONS D'EXISTENCE DE NATURE À ENTRAÎNER LA DESTRUCTION TOTALE OU PARTIELLE DU GROUPE

Dans la continuité des déplacements forcés répétés du peuple kanak (physique et par intimidation) et des « réserves autochtones » pour procéder à un nettoyage ethnique¹⁴ au sens de « *politique délibérée conçue par un groupe ethnique ou religieux visant à faire disparaître, par le recours à la violence et à la terreur, des populations civiles appartenant à une communauté ethnique ou religieuse distincte de certaines zones géographiques* », **l'Etat Colonial Français poursuit la dégradation des conditions d'existence du peuple kanak** à travers les politiques locales appliquées par la droite coloniale. Le peuple kanak est discriminé sur tous les plans (pas de données générées). Ceci est visible par des données.

Composition démographique :

- Le fait minoritaire kanak : le peuple kanak représente 40% de la population (111 000 kanak et 135 000 non kanak.)

Données socio-économiques :

- Incarcération : 90% des personnes incarcérées sont kanak
- Pauvreté : 71% sont kanak
- Emploi Cadre : 11% sont kanak seulement en 40 ans
- Chômage : 7 kanak / 10 (non recrutés : souvent considérés "inemployables" / motifs racistes)
- Jeunes sans emploi ni formation : 69% sont kanak
- Emploi local¹⁵ : Kanak : 48% ; Natifves non-kanak : 64% ; Non-natifs : 75%
- Si l'homme peut avoir un CDI, la femme kanak est majoritairement en emploi précaire, relié aux discriminations sexistes et racistes intriquées subies par les femmes kanak.

Nous relevons également la difficulté d'accès à des logements décents :

- Squat : en 2018, 4000 squatteurs-ses, en 2024, estimation à 8000 squatteur-ses, données sur Nouméa exclusivement.
- Logements sociaux : Par année, 8000 demandes de logements sociaux sont sans réponse.
- Les femmes kanak n'ont pas d'accès à la terre et finissent en squat

Quelques données sanitaires :

- 43% des personnes sont obèses en Province Nord (majoritairement kanak)
- 46% des personnes sont obèses en Province des Îles (majoritairement kanak)
Ceci entraîne des pathologies chroniques majeures (diabète, hypertension artérielle, insuffisance rénale, cholestérol)
- Dépistage du cancer de sein : 32% en Province Nord, 44% en Province des Îles
- Sur les 847 médecins en activité sur le Caillou, toute spécialité confondue, 88 % exercent en province Sud¹⁶
- Sur les dix dernières années, le nombre de personnes prises en charge en longue maladie a augmenté de 54,2 %, ce qui représente 16 697 patients de plus.¹⁷

Quelques données sur les féminicides :

La Direction gouvernementale chargée de la « Condition féminine » ne traite toujours pas de la question des féminicides de manière ethnospécifique alors que :

- 14 féminicides entre 2021 et 2024
- Sur 14 femmes, ce sont 10 femmes kanak victimes, 3 femmes océaniennes, 1 femme française
- Tranche d'âge en moyenne : 16 à 30 ans

Or ce sont les femmes kanak qui font le lien dans notre organisation clanique.

Difficile d'opérer cela lorsque nous sommes un peuple colonisé.

Nos réalités matérielles et les violences explosives avec une négligence des politiques publiques sont des manœuvres coloniales visant à nous laisser nous détruire de l'intérieur.

¹⁴ Source : Bureau de la Prévention du Génocide - Nations Unies

¹⁵ L'emploi local est une disposition particulière concernant les postes Cadres et CDI pour qu'ils soient attribués en première intention à des personnes résidant en Kanaky depuis minimum 10 ans mais il y a beaucoup de fraude.

¹⁶ Source : NC 1ère / données du Syndicat des Médecins Libéraux NC

¹⁷ Source : Made In NC / données du Syndicat des Médecins Libéraux NC

D. MESURES VISANT À ENTRAVER LES NAISSANCES

A ce jour, nombreux blocages d'accès aux soins dont les accouchements (en plus des blessures liées aux forces de l'ordre, aux milices mais aussi aux besoins en santé récurrents) ont lieu. Ces blocages ne sont pas du fait des barrages indépendantistes qui laissent passer pour accéder au Médipôle, mais des personnes kanak nous ont dit avoir été bloquées par la suite par les Forces de l'Ordre (FDO). Nous n'avons pas de données sur qui est réellement bloqué-e ni combien sont bloqué-es.

Au delà de ça, si nous n'avons pas identifié à ce jour de retours spécifiques sur des mesures de stérilisation forcée en Kanaky, nous n'excluons pas que la mutation est lieu dans les temps à venir car comme dit dans le paragraphe « Atteinte à la l'intégrité psychique et physique », la colonisation des femmes kanak a été et est toujours menée sur un plan psychologique avant d'être physique. La colonisation a circonscrit les femmes autochtones à l'invisibilité (ignorées comme interlocutrices ou actrices des événements), à la servitude (travail domestique) ou à la soumission aux violences sexuelles des colons. Cette situation a perduré de longues années. A ce jour, bien que les femmes kanak commencent à émerger dans le monde du travail, les réminiscences de la période de l'indigénat pèsent encore lourdement sur leur vie privée et publique. A noter que le statut coutumier crée par le système politique reste assez discriminant pour les femmes kanak.

Si nous résistons, nous sommes conscientes que l'Etat Colonial Français passera à son tour à des mesures encore plus coercitives.

À travers la droite (et extrême-droite) coloniale locale, l'Etat français applique une vision paternaliste et colonialiste de contrôle des naissances de différentes façons :

- psychologique : beaucoup de culpabilisation des mères kanak sur base de « les délinquants sont des kanak » (sans regard sur la criminalisation raciste du système judiciaire) entérine une culpabilité chez les femmes kanak qui ne se sentent pas capables ou légitimes de devenir mères : mécanisme interne puissant pour soi-même réduire les possibilités d'enfanter,
- économique : des familles pauvres (majoritairement kanak) reçoivent implicitement ou explicitement énormément d'injonction à ne pas faire d'enfants tant qu'elles ne seraient pas « stable » selon les critères coloniaux /
- structurelles par des politiques de logement sociaux qui ne correspondent pas à notre modèle de famille kanak et plus largement océanienne : les logements sociaux conçus en 2019 par la SIC¹⁸ le sont pour des couples de deux personnes.

Tout couple accédant déjà difficilement aux logement sociaux (comme mentionné dans le chapitre précédent) et ne pouvant accéder à un autre domicile (du fait de leur situation d'emploi précaire) s'ancrera dans une dynamique de ne pas fonder de foyer avec enfants, ou largement revoir/reculer leur projet ;

- culturelles : à travers l'école coloniale qui tue nos esprits mais aussi tout l'environnement, le plaquage du modèle « couple nucléaire avec 2 enfants maximum » est implanté dans nos esprits et participant de fait à l'entrave de nos maternités.

E. TRANSFERT FORCÉ D'ENFANTS

Nous avons pour l'instant des témoignages de :

- disparitions non élucidées
- transferts forcés par avion de nos jeunes appréhendé-es par les forces de police du même type que les déportations organisées, un autre crime contre l'humanité.

¹⁸ SIC : Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie, centrée sur le logement locatif social

Intention génocidaire

Depuis le début de la prise de possession par l'Empire Colonial Français le 24 septembre 1853, Kanaky a été conçue comme une colonisation de peuplement à travers deux types :

- Colonisation dite pénale dans une Loi de 1854, avec bague ouvert en 1863 ;
- Colonisation dite libre dès 1869 et relancée en 1890 devant la contestation de la colonisation pénale.

1972 : Lettre Messmer envoyée au Secrétaire des Outre-Mer : « La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste des populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. »

Toutes les communautés non-kanak sont utilisées pour minoriser le peuple kanak. D'ailleurs, nous le voyons au niveau :

- **sociétal** : avec une glorification du métissage particulièrement mise en avant régulière par la droite coloniale qui efface de ce fait l'usage du métissage dans l'histoire coloniale. Les femmes kanak ont été violées lors de la colonisation, lors de la présence militaire liée à la Seconde Guerre Mondiale et nous savons qu'avec 2700 militaires sur le territoire, les femmes kanak et non-blanches ne sont pas en sécurité actuellement.
- **institutionnel** : Nous étions dans un processus de décolonisation dit pacifique depuis les Accords de Matignon-Oudinot en 1988 puis les Accords de Nouméa en 1998. Comme dit précédemment, nous sommes certaines aujourd'hui que ce n'était en fait qu'une manœuvre coloniale avec une illusion de paix sociale, surtout une paix pour l'ordre colonial, bourgeois et la suprématie blanche car elle ne concernait pas le peuple kanak au vu des violences étatiques vécues quotidiennement.

Les Accords de Nouméa devaient s'achever par un nouvel « Accord global » à l'issue de 3 référendum. Nous ne reconnaissons pas la légitimité du 3ème référendum car il y a eu 56% d'abstention majoritairement par le peuple autochtone, à l'appel des indépendantistes.

Malgré cela, l'Etat Colonial Français, à travers la droite coloniale locale, a reconnu le résultat final du référendum comme étant un refus d'accéder à l'indépendance sans prendre en compte l'abstention et de ce fait, a décidé unilatéralement sous couvert de « démocratie » de dégeler le corps électoral des listes provinciales (concerne les politiques publiques sur le territoire) et inscrire 25.900 personnes réparties en deux catégories :

Les personnes dites natives¹⁹ au nombre de 12 400 (dont environ 5500 kanak + 2200 enfants de personnes non natives elles-mêmes) pour qui il y a eu des discussions et l'acceptation par la frange majoritaire des indépendantistes pour les intégrer.

Les personnes non-natives mais résidentes depuis 10 ans dans le Pays : 13 500 personnes.

« Ceci correspond à une augmentation de 14,46 % du corps électoral spécial, a calculé le sénateur indépendantiste Robert Xowie. Si on applique au corps électoral français, cela revient à inscrire en une fois un peu plus de 7 millions d'électeurs. »

Par cette accélération de minorisation du peuple kanak sur sa propre terre, nous sommes devant une reformulation du processus de colonisation de peuplement et la mort lente et progressive du peuple kanak.

Cela constitue une intention génocidaire qui ne se nomme pas et nous souhaitons particulièrement attirer l'attention dessus : **l'Etat Colonial Français** à travers les représentant-es

¹⁹ Dans le contexte de Kanaky, nous nommons « Native » toute personne née ici. Cela ne réfère pas donc spécifiquement au peuple autochtone comme dans d'autres surfaces du globe. Ici une personne d'origine wallisienne, européenne, polynésienne née en Kanaky sera considérée comme native.

de son gouvernement, **a appris à ne pas faire les erreurs de communication de Netanyahu et son gouvernement en proférant des propos déshumanisants tels que « éradiquer les cafards »** mais cela n'empêche pas leurs intentions visibles à travers les actes.

Soulagement des personnes coincées sur le territoire pour le bien-vivre de tout le monde

Nous demandons la **réouverture des aéroports et des vols commerciaux au départ de Nouméa** pour :

- permettre aux **personnes en attente d'évacuation sanitaire d'accéder aux interventions médicales programmées** dans les temps,
- **possibilité pour les français-es de quitter le territoire par leurs propres moyens financiers,**
- **rapatriement** pour les membres des autres communautés étrangères qui le désirent de la même façon que Aotearoa a rapatrié ses ressortissant-es.

Dans nos pratiques féministes de politique décoloniale, **nous veillons au bien-être de toute personne sur notre terre**. Nous sommes également attentives aux besoins vitaux de sécurité et de sérénité, à la réduction des impacts néfastes sur ceux-ci ainsi qu'à l'amorçage le plus tôt possible de réparations des blessures.

Or, nous avons eu plusieurs retours de personnes paniquées ou de proches, qui ont **la sensation très angoissante et aliénante d'être enfermées et traquées**. Elles ne sont pas forcément accessibles à d'autres schémas de discussions et d'échanges que des environnements anxigènes sur Nouméa. L'état d'urgence, les difficultés à accéder aux soins, les difficultés de ravitaillement en alimentation et l'arrêt de la vie économique sont autant de facteurs qui entraînent une potentialisation de l'anxiété.

Nous sommes **profondément inquiètes pour les traumatismes que ces personnes sont en train de subir** alors qu'elles pourraient retrouver une sérénité et commencer à se soigner en quittant notre territoire, avec la possibilité de revenir plus tard si elles le désirent évidemment.

Nous affirmons que **concentrer un huis-clos de personnes paniquées proches de personnes armées est un danger pour la sécurité de toutes et tous**, par un phénomène de boucle mentale qui empêchent tout apaisement et rationalité. Tout comme dans les fonctionnements sectaires, l'unique solution est d'extraire la personne de cet environnement toxique et de l'accompagner à reprendre pied avec la réalité. La réalité de ces personnes est qu'elles n'ont pas d'autres attaches sur le territoire de Kanaky qu'à Nouméa et qu'elles désirent en sortir car elles ont leurs attaches et leurs ressources hors du territoire. Un peu à l'image de la Province Nord et de la Province des Îles qui ont organisé le retour de leurs enfants auprès de leurs clans.

L'anxiété grandissante des personnes ici favorise à son tour des boucles anxigènes de leurs proches ailleurs et particulièrement en France. Ce climat favorise ainsi l'empressement et le consentement à toute mesure de l'Etat français colonial visant à la sécurisation de « leurs » proches avec l'abandon de tout esprit critique sur la méthode par méconnaissance et ignorance de la violence de la répression coloniale.

Nous pensons également que cela pourrait contribuer à une **baisse de la pression générale localement** y compris pour des personnes lancées dans une spirale de violence qu'elles ne sont plus en mesure d'arrêter toute seule.

Par ailleurs, nous demandons une réouverture des aéroports et des vols commerciaux au départ de Nouméa mais avec **des vols commerciaux opérés par les compagnies le plus accessible possible en termes de prix, voire accompagnées d'une aide financière partielle ou totale pour toutes les personnes et leurs familles dans le besoin**.

NOS REVENDICATIONS & NOS DEMANDES D' ACTIONS

Elles doivent être mues par un seul objectif : **mettre la pression sur l'Etat colonial français afin d'accéder à nos revendications :**

- Accession à la pleine souveraineté de Kanaky sans conditions
- Démilitarisation et désarmement de toute la population civile conjointement
- Ouverture des aéroports et vols commerciaux + aide financière / France pour aider au départ les personnes dans le besoin.

Nous demanderons également deux enquêtes indépendantes et impartiales : une sur les assassinats perpétrés sur les enfants de Kanaky, une sur les disparitions inquiétantes des enfants de Kanaky (Nos courriers vous parviendront ultérieurement)

Sur vos différents ancrages, nous émettons quelques idées mais nous vous laissons aussi toute la latitude possible car vous connaissez vos leviers locaux bien mieux que nous :

- Manifestations, campagnes d'informations, ...
- Mobilisations devant les ambassades

En revanche, nous lançons un appel sans équivoque au boycott de la France à un niveau diplomatique, culturel et économique pour augmenter la pression sur le retrait ferme et définitif des forces armées et l'accession à notre pleine souveraineté : Nous avons besoin d'aide pour la construction d'une campagne à l'image de BDS (Boycott Désinvestissement Sanction) lancée par les 170 organisations palestiniennes contre l'Etat d'Israël, qui elle-même avait été conçue avec des activistes contre l'apartheid en Afrique du Sud ayant réussi l'objectif de cette campagne.

Sur un plan international, nous demandons à :

- ce que vous **alertiez sur le risque génocidaire** à travers vos organisations et/ou collectifs d'organisation directement à : Amnesty International, Human Rights Watch : <https://www.hrw.org/contact-us>, Conseil des Droits Humains : <https://spsubmission.ohchr.org/fr>
L'idée : plus la demande émanera de différentes organisations / associations et collectifs (locaux et internationaux), plus ça enverra un message fort à ces ONG.

Nous restons ouvertes à vos propositions, suggestions et vos soutiens.

Dans un souci de pertinence et de gain de temps, nous vous proposons de vous envoyer de la documentation sur l'historique de Kanaky uniquement sur demande par email.

AVEC TOUS NOS REMERCIEMENTS,

SOLIDAIREMENT,
MARCHE MONDIALE DES FEMMES - KANAKY